

CALLIAN

L'association des usagers souhaite une eau bien distribuée et au juste prix

L'association Pays de Fayence-usagers de l'eau a rédigé une charte portant sur la distribution et le tarif. Une préoccupation pour les usagers qui est partagée par la ComCom, désormais en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Elle a attribué à l'association un siège au sein du conseil d'exploitation de la régie intercommunautaire garante de ces deux postes.

L'association a été créée en 2019 par un groupe de personnes avec des compétences variées. Jean Gault en est le président et les membres du conseil d'administration sont Christian Louis, Jean Florimond, Jean-Claude Gal et Guy Ledoux.

Les objectifs de la charte

« Les questions relatives à l'eau d'arrosage, celle domestique, des piscines, recyclée, ou naturelle ont toujours été importantes dans le Pays de Fayence qui dispose de ressources de vastes réserves souterraines », expliquent les membres. « Mais encore faut-il que cette richesse soit gérée en fonction des besoins et des conséquences prévisibles du changement climatique. La répartition et la tarification font notamment



Jean Florimond, Jean Gault et Christian Louis (de gauche à droite) les pieds dans l'eau de la Camiole.

(Photo C. G.)

débat. » Jean Gault précise que « le but est de s'informer, communiquer, proposer clairement et rester solidaires. Gardons la main sur notre eau car c'est l'un des facteurs dominant d'une politique de résilience ».

Les principaux objectifs de l'association sont d'obtenir la publication de toutes les données techniques et économiques relatives à ce service public. Et définir des calen-

driers, des tarifs adaptés à la fois à la ressource, aux types de consommation et à la promotion du caractère rural du Pays de Fayence.

« Nous voulons que l'eau soit distribuée au meilleur prix, une facturation équitable des eaux usées, l'étude du système de taxe par l'Agence de l'eau, l'étude et la promotion des mesures préventives contre la pollution du lac de Saint-Cassien mais aussi la

finalisation des études pour de nouveaux forages », déclarent les membres du conseil d'administration. Et d'ajouter : « Nous sommes au service des usagers. Nous aimerions être connus, reconnus de ces derniers et des décideurs grâce à des actions menées au service du bien commun ».

C. G.

■ Infos : usagerseaupaysdefayence.fr.

En bref

MONS

Permanences CCAS

Le CCAS met en place une permanence les jeudis de 9 h à 11 h en mairie.

MONTAUROUX

Demande de subvention 2021

Les associations culturelles, sportives, sociales ou autres doivent impérativement retourner leurs dossiers de demande de subvention 2021 avant lundi 1^{er} mars, accompagnés des pièces justificatives. Dossier à imprimer sur le site de la commune : montauroux.fr.

Aire camping-car

La commune accueille une nouvelle aire d'étape et de services sur l'avenue de Provence. D'une capacité de 31 places, elle s'adresse aux camping-caristes séduits par un cadre d'exception et notamment la proximité du lac de Saint-Cassien. Les vacanciers trouveront sur cette aire tous les équipements nécessaires à leur séjour. Ouverture : toute l'année.